

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Mardi 21 avril 2026

Paraphe



019-200066645-20260421-432026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	38
Date de la convocation	14/04/2026
Certifié exécutoire le	21/04/2026
Date d'affichage	23/04/2026
Envoyé en préfecture le	23/04/2026

Le vingt et un avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX-SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DANTONY Christophe, SENEJOUX Philippe.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine, PERIER Michel, SEGUY Aurélie.

EXCUSES: BAYLE Christophe (donne pouvoir à MAZALEYRAT Agathe), BOUDIN Olga (représentée par Christophe DANTONY), BOUCHOT Estelle (donne pouvoir à Bernard RUAL), DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline (donne pouvoir à Olivier LEGRAIN), DUPUY Nathalie (donne pouvoir à Alexia LEGRAIN), DUVAL Patrick, GARAIS Daniel (donne pouvoir à Christophe PETIT), LARIVIERE Chrystel (représentée par Philippe SENEJOUX), MORATILLE Gérard (donne pouvoir à Geneviève SENEJOUX), TAVERT Gérard (donne pouvoir à Daniel CHASSEING), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne pouvoir à Jean-Yves URBAIN).

Secrétaire : Christophe PETIT.

43-2026 Attribution de subventions aux associations et partenaires.

Le président rappelle le vote du budget primitif du Budget principal, et les décisions concernant l'attribution de subventions aux associations.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à 38 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

- D'attribuer les subventions suivantes en 2026 :

Compte 65748	Subventions associations	
	Instance gérontologique du Treignac	20 000
	Station Sport Nature	20 000
	Atelier musical Vézère Monédières Millesources	15 000
	Raidlight trail Bugeat athlétisme	2 000
	Comité départemental de canoé (Championnat kayak)	4 000
	Chamberet village accordéon	2 500
	Secours populaire	1 500
	Solidarité paysan	1 500
	Aravic (aide aux victimes)	1 000
	La belle échappée (Viam)	1 000
	AIRELLE (accompagne les porteurs de projets)	500
	Renaissance des vieilles pierres (Clédat les pastorales)	3 000
	Comice agricole (association de Treignac)	500
	Les Amis de Bugeat	4 000
	Moto Club Treignac	1 000

AAPPMA de Treignac	500
Tarnac (divers expositions)	500
Commune de Grandsaigne (comice agricole)	1 000
Rugby Club Treignac	500
FNACA	700
Divers (réserve pour demande en cours d'année)	8000

- D'autoriser le Président de la mise en application de la présente décision.

Fait à Treignac le 23/04/2026
Le Président, Philippe JENTY

